

Annexe de l'arrêté du 11 juin 2024

Région académique Occitanie

Académie de TOULOUSE

Ecole nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole

L'établissement susvisé est accrédité à compter de l'année universitaire 2024-2025 en vue de la délivrance des diplômes nationaux suivants :

**Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

**Licence(s) professionnelle(s)**

mention(s)	établissement(s) co-accrédité(s)	année d'accréditation	durée	fin d'accréditation
20240244 Métiers de la formation et du conseil pour les transitions agricoles, environnementales et sociales	INSTITUT AGRO	2024-2025	3 ans	2026-2027

**Domaine Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation**

**Master(s)**

mention(s)	établissement(s) co-accrédité(s)	année d'accréditation	durée	fin d'accréditation
Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré		2024-2025	3 ans	2026-2027
Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, encadrement éducatif	Université Toulouse Capitole, Université Toulouse-III, Université de Toulouse	2024-2025	3 ans	2026-2027